

MENUISERIE : PORTES D'ENTRÉE

C'est souvent la partie la plus soignée de la façade des maisons d'Arles.

Elle doit accueillir le visiteur, écarter l'intrus, protéger et honorer la famille qui s'abrite derrière elle.

L'encadrement est souvent très recherché.

Même sur des maisons modestes, un soin particulier est apporté : encadrement saillant et mouluré, socle, pierre froide pour le perron, morceau d'entablement pour l'abriter, clef sculptée, grille d'imposte élaborée, ébénisterie soignée pour le battant, ferrages décorés, heurtoir ... Tout est fait pour détacher l'entrée du reste de la maison, jusqu'à la couleur de la menuiserie, différente de la couleur des volets et plus soutenue.

La porte traditionnelle est de bois plein, c'est l'imposte qui ajoure la pièce d'entrée, voire un fenestron indépendant.

Les portes comportant une partie vitrée sont à proscrire : leurs lignes ne sont pas compatibles avec le bâti ancien, et la partie de vitrage n'a pas d'efficacité réelle. L'imposte vitrée donne un véritable éclairage à la pièce desservie. Les portes sont souvent réalisées dans des bois tels que le noyer, le chêne..., ce qui n'est pas contradictoire avec le fait qu'elles soient peintes.

En cas de changement ou de mise en place d'une porte il sera nécessaire d'accompagner la demande d'autorisation d'un dessin précis. Il est, bien sûr, souhaitable de faire réaliser des portes élaborées à condition que celles-ci soient compatibles à l'époque d'édification et au style de l'immeuble.

Toutefois, il existe un type de porte très courant dans la tradition arlésienne. Il s'agit d'un vantail doublé, à lames croisées (comme les volets) lames larges et inégales, joints francs. La partie basse comporte une table saillante (ou tablier) qui est raccordée par une moulure retournée.

Si cette porte comporte une imposte, l'ouvrant est séparé du haut par une forte moulure. Cette solution, simple et élégante, est d'un coût peu élevé, car il s'agit d'une porte en pin.

Dès que la porte dépasse un mètre de largeur, elle est réalisée à deux battants ; de plus d'1,40 m, elle sera double, entre 1,00 m et 1,40 m elle sera tiercée.

